

La vie qui s'élève



Située en Estrie - secteurs d'Asbestos, Magog et Windsor.

Psychologues

Ressources éducatives

Points de service : MRC Val-St-François ou MRC Memphrémagog

Description de l'organisation

Au cœur de l'Estrie, la CS des Sommets est présente dans 36 villes et villages. Notre couleur : des écoles où il fait bon apprendre et travailler, ensemble! Notre force : des milieux accueillants et personnalisés.

Semaine de travail et statut d'emploi

- 1- Poste régulier à temps partiel (21 h /semaine)
- 2- Remplacement à 35 h/semaine prévu pour toute l'année scolaire
- 3- Remplacement à 31 h 30/semaine prévu pour toute l'année scolaire

Rémunération et avantages

46 836 \$ à 88 805 \$ par année (selon l'expérience et la scolarité)

Prime d'attraction et de rétention possible selon le nombre d'heures travaillées par semaine (entre 6,6% et 9,5% du salaire annuel selon les conditions de la convention collective en vigueur)

Remboursement de frais de déplacement
Programme d'assurances collectives
Budget de formation
Une gamme complète d'avantages sociaux est aussi offerte

Nos professionnels bénéficient d'un contexte favorable au développement professionnel (table de développement, formation collective, concertation d'équipe)

Supérieur immédiat

Direction des services complémentaires et de l'adaptation scolaire

Entrée en fonction

Le 1^{er} juillet 2018

Lieu de travail

Les lieux de travail sont aménagés pour répondre aux exigences spécifiques du travail de psychologue. Ainsi, selon son intérêt, sa compétence et le type de mandat exercé ce dernier sera amené à travailler :

- 1- Au centre de services cliniques de Magog ou Windsor aménagés pour l'intervention clinique : bureaux pour rencontre confidentielle, salle d'attente, salle de réunion et matériel disponible (tests psychométriques, tests affectifs, jeux, etc.) Et/ou
- 2- À l'ensemble du territoire de la commission scolaire pour les mandats pour les mandats de consultation, formation, etc.

Qualifications requises

- Être membre de l'Ordre des psychologues du Québec ou y être éligible.
- Étant donné la diversité des mandats possibles en milieu scolaire, nous recherchons des psychologues ayant une formation universitaire en psychologie organisationnel ou clinique ou neuropsychologie ou enfance/adolescence.
- Expérience de travail avec une clientèle enfant/adolescent un atout.
- Expérience en milieu scolaire un atout.
- Posséder un permis de conduire valide puisque des déplacements au sein de la commission scolaire peuvent être effectués.

Située en Estrie - secteurs d'Asbestos, Magog et Windsor.

Nature du travail

L'emploi de psychologue comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage, d'aide et d'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, d'évaluation du fonctionnement psychologique et mental ainsi que de détermination d'un plan d'intervention dans le but de favoriser la santé psychologique et de rétablir la santé mentale des élèves en interaction avec leur environnement et de les soutenir dans leur cheminement scolaire et leur épanouissement personnel et social.

Attributions caractéristiques

La ou le psychologue participe à l'élaboration et la mise en application du service de psychologie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.

Dans sa pratique, le psychologue dédié au milieu scolaire s'engage dans des activités qui favorisent, restaurent, maintiennent ou développent le fonctionnement harmonieux et le bien-être de l'élève. À cet effet, il est amené, selon ses intérêts et compétences à effectuer différents mandats de consultation, d'évaluation et d'intervention.

Exemples de mandats particuliers :

Selon son intérêt, sa compétence le psychologue peut être amené à exercer différents types de mandats :

- 1- Consultation :
 - L'élaboration d'un cadre d'intervention avec plusieurs intervenants de l'équipe école;
 - L'élaboration et la mise en place de mesures visant à favoriser l'autonomie et la socialisation auprès d'un élève présentant des limites particulières.
- 2- Intervention :
 - Rencontre d'accompagnement;
 - Psychothérapie;
 - Intervention de crise;
 - Animer un programme de prévention.
- 3- Évaluation :
 - Dépister, identifier et comprendre les difficultés ou déficits;
 - Établir ou contribuer à poser un diagnostic psychologique;
 - Analyse des forces et compétences de l'élève.

Veillez nous faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation par courriel.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. La commission scolaire se réserve le droit d'évaluer les connaissances et habiletés des candidats.

La commission scolaire participe à un programme d'accès à l'égalité en emploi. Les candidatures des femmes, des personnes handicapées, des membres des minorités ethniques ou visibles et des autochtones sont encouragées. Nous offrons des mesures d'adaptation aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.